

Commission consultative de la faune sauvage

(Règlement d'exécution de la loi sur la faune sauvage (RLFS), du 27 novembre 1996, [RSN 922.101](#))

(Nomination par arrêté du Conseil d'Etat 15 décembre 2021)

Favre Laurent, conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, Neuchâtel, président ;

Alfter Pierre, ingénieur forestier cantonal au service de la faune, des forêts et de la nature, Couvet ;

Bohrer Cédric, Fédération des chasseurs neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds ;

Felber Martine, WWF-Neuchâtel, Neuchâtel ;

Fischer Claude, Biologiste, Cernier ;

Guyot Jean-Claude, Association neuchâteloise de courses d'orientation, Les Geneveys-sur-Coffrane ;

Huguelit Yann, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, Cernier ;

Jaquet Antonia, Fédération des chasseurs neuchâtelois, Neuchâtel ;

Matthey Yvan, Pro Natura Neuchâtel, Le Crêt-du-Loche ;

Meister Henri-Armand, Fédération des chasseurs neuchâtelois, Boudry ;

Rosselet Stéphane, président de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, Cernier ;

Sausser Jean-Denis, représentant du groupement de propriétaires et gérants de forêts privées, La Chaux-du-Milieu ;

Sunier Jean-François, Fédération des chasseurs neuchâtelois, Montezillon ;

Veuve Gérard, Expert agricole, Chézard-Saint-Martin ;

Wenger Jean, ForêtNeuchâtel, Hauterive.